

Le Guide de l'Investisseur Débutant



N'ayez plus peur de la Bourse, profitez-en !

INTRODUCTION

Ce guide vous donne 7 règles à suivre pour bien démarrer dans le monde de l'investissement boursier.

Ces règles constituent les grandes lignes à suivre pour investir efficacement sur le long terme, mais ne suffisent évidemment pas à vous garantir des résultats.

Pour faire prospérer vos investissements, il vous faudra acquérir un minimum de connaissances. Cela vous permettra de définir la stratégie d'investissement qui vous mènera vers les résultats que vous envisagez.

C'est pour vous aider à atteindre cet objectif, en partant de zéro, que j'ai créé Etreinvesti.com.

Restez connectés et vous pourrez, vous aussi, profiter de la Bourse !

A bientôt,
Julien

Les 7 règles

Règle n°1 : se constituer une épargne de sécurité

Règle n°2 : se former à la Bourse

Règle n°3 : ouvrir un PEA et une assurance-vie

Règle n°4 : commencer à investir le plus tôt possible

Règle n°5 : voir les crises comme des opportunités

Règle n°6 : être régulier dans ses investissements

Règle n°7 : toujours suivre sa stratégie

Règle n°1 : se constituer une épargne de sécurité

Règle n°1 : se constituer une épargne de sécurité

➤ Avant toute chose, vous devez sécuriser vos finances. C'est la priorité lorsque vous entrez dans la vie active.

Règle n°2 : se former à la Bourse

➤ Pour avoir une espérance de gain la plus élevée possible, avec un risque minimum, il faut idéalement investir pendant plusieurs dizaines d'années. Vous devez donc pouvoir vous passer de l'argent investi durant ces années.

Règle n°3 : ouvrir un PEA et une assurance-vie

➤ Pour vous assurer de cela, vous devez vous constituer une réserve d'argent qui servira à financer les imprévus qui peuvent survenir, pour ne pas avoir à retirer d'argent de vos investissements.

Règle n°4 : commencer à investir le plus tôt possible

➤ Il est généralement recommandé de disposer de 3 à 6 mois de dépenses essentielles. Si vous êtes de nature prudente ou anxieuse, visez plutôt les 6 mois. Cela vous laissera le temps de vous retourner en cas de pépin.

Règle n°5 : voir les crises comme des opportunités

➤ Article associé :

<https://www.etreinvesti.com/lepargne-de-precaution/>

Règle n°6 : être régulier dans ses investissements

Règle n°7 : toujours suivre sa stratégie

Règle n°2 : se former à la Bourse

Règle n°1 : se constituer une épargne de sécurité

Règle n°2 : se former à la Bourse

Règle n°3 : ouvrir un PEA et une assurance-vie

Règle n°4 : commencer à investir le plus tôt possible

Règle n°5 : voir les crises comme des opportunités

Règle n°6 : être régulier dans ses investissements

Règle n°7 : toujours suivre sa stratégie

- Comme dans tous les domaines, il est nécessaire de comprendre ce que l'on fait pour se donner toutes les chances de réussir.
- La Bourse n'échappe pas à ce principe. Vous devez vous former un minimum avant d'engager des sommes conséquentes.
- Votre formation peut se faire au travers de différents supports : livres, articles, formations, conférences, vidéos Youtube, etc.
- Sachez faire le tri et recouper les informations que vous trouvez. C'est particulièrement vrai sur internet. Méfiez-vous des promesses trop alléchantes.
- Une bonne solution d'investissement pour les débutants sont les trackers, aussi appelés ETF (fonds cotés en Bourse qui répliquent un indice).
- Article associé :
<https://www.etreinvesti.com/les-trackers-le-meilleur-investissement-passif/>

Règle n°3 : ouvrir un PEA et une assurance-vie

Règle n°1 : se constituer une épargne de sécurité

Règle n°2 : se former à la Bourse

Règle n°3 : ouvrir un PEA et une assurance-vie

Règle n°4 : commencer à investir le plus tôt possible

Règle n°5 : voir les crises comme des opportunités

Règle n°6 : être régulier dans ses investissements

Règle n°7 : toujours suivre sa stratégie

- Il existe en France 3 supports principaux pour investir en Bourse : le PEA, l'assurance-vie et le compte-titres ordinaire.
- Le PEA et l'assurance-vie sont fiscalement avantageux. Les avantages maximums sont atteints après 5 ans de détention pour le PEA et 8 ans pour l'assurance-vie. Il est donc judicieux de les ouvrir au plus vite.
- Peu de connaissances techniques sont requises pour choisir ses courtiers. Vous pouvez donc vous y mettre rapidement. De plus, vous pouvez les ouvrir avec les versements minimums et ne plus y toucher jusqu'à ce que vous ayez déterminé les valeurs dans lesquelles vous voulez investir.
- Privilégiez des prestataires en ligne : ils prélèvent moins de frais. Sur le long terme, les frais ont un impact très important.
- Articles associés :
<https://www.etreinvesti.com/pea-le-support-dinvestissement-a-detener-absolument/>
<https://www.etreinvesti.com/assurance-vie-courtier-en-ligne-ou-banque-classique/>

Règle n°4 : commencer à investir le plus tôt possible

Règle n°1 : se constituer une épargne de sécurité

Règle n°2 : se former à la Bourse

Règle n°3 : ouvrir un PEA et une assurance-vie

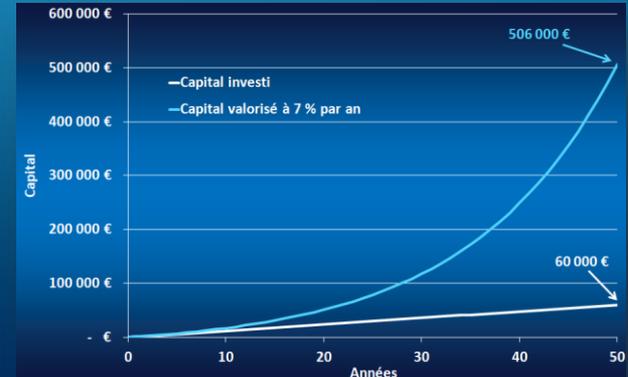
Règle n°4 : commencer à investir le plus tôt possible

Règle n°5 : voir les crises comme des opportunités

Règle n°6 : être régulier dans ses investissements

Règle n°7 : toujours suivre sa stratégie

- Quand vous investissez en Bourse sur le long terme, vous bénéficiez d'un atout majeur : les intérêts composés.
- Les intérêts composés désigne simplement le fait de réinvestir tous les gains que vous obtenez (dividendes, intérêts, plus-values).
- Plus vous investissez sur une longue période, plus les intérêts composés deviennent puissants. C'est pour cela qu'il est très avantageux d'investir le plus tôt possible.
- Regardez comment évoluent des investissements mensuels de 100 € avec un rendement de 7 % (tout à fait atteignable avec la Bourse) sur 50 ans :



- Articles associés :

<https://www.etreinvesti.com/pea-le-support-dinvestissement-a-detener-absolument/>

Règle n°5 : voir les crises comme des opportunités

Règle n°1 : se constituer une épargne de sécurité

Règle n°2 : se former à la Bourse

Règle n°3 : ouvrir un PEA et une assurance-vie

Règle n°4 : commencer à investir le plus tôt possible

Règle n°5 : voir les crises comme des opportunités

Règle n°6 : être régulier dans ses investissements

Règle n°7 : toujours suivre sa stratégie

- Les personnes qui ne connaissent la Bourse que de loin perçoivent les crises comme des périodes durant lesquelles les investisseurs perdent de l'argent.
- Les investisseurs confirmés perçoivent les crises comme des périodes d'opportunités durant lesquelles ils peuvent acheter des actifs moins chers.
- C'est cet état d'esprit que vous devez acquérir.
- Néanmoins, n'achetez pas n'importe quel titre simplement parce que son prix est bas. Si par exemple la valeur d'une action est basse, il est nécessaire de vérifier pourquoi : est-ce dû à un désintérêt des investisseurs ? A une crise du secteur ? A un changement des fondamentaux de l'entreprise ?
- L'erreur que font beaucoup d'investisseurs particuliers, c'est qu'ils achètent lorsqu'ils entendent que les cours montent, mais c'est déjà trop tard !

➤ Article associé :

<https://www.etreinvesti.com/la-peur-des-criSES/>

Règle n°6 : être régulier dans ses investissements

Règle n°1 : se constituer une épargne de sécurité

Règle n°2 : se former à la Bourse

Règle n°3 : ouvrir un PEA et une assurance-vie

Règle n°4 : commencer à investir le plus tôt possible

Règle n°5 : voir les crises comme des opportunités

Règle n°6 : être régulier dans ses investissements

Règle n°7 : toujours suivre sa stratégie

- Un des moyens d'obtenir une bonne performance sur le long terme est d'investir à un rythme régulier, idéalement chaque mois.
- Il est aussi important d'investir des sommes sensiblement égales d'un mois à l'autre.
- Si vous percevez un revenu exceptionnel, il est souvent judicieux de l'investir progressivement.
- Etre régulier dans votre rythme d'investissement et les montants de vos apports a deux avantages :
 - Vous lissez la performance de votre portefeuille en achetant vos actifs à des prix différents.
 - Vous vous évitez des prises de tête pour trouver le meilleur moment pour acheter, ce qui vous fait gagner en sérénité.

Règle n°7 : toujours suivre sa stratégie

Règle n°1 : se constituer une épargne de sécurité

Règle n°2 : se former à la Bourse

Règle n°3 : ouvrir un PEA et une assurance-vie

Règle n°4 : commencer à investir le plus tôt possible

Règle n°5 : voir les crises comme des opportunités

Règle n°6 : être régulier dans ses investissements

Règle n°7 : toujours suivre sa stratégie

- Lorsque vous avez établi votre stratégie d'investissement (profil d'investisseur, allocation d'actifs, sommes à investir, etc.), il est très important de vous y tenir.
- Plusieurs facteurs sont susceptibles de vous influencer :
 - Les médias : leur but est de faire de l'audience. Pour y parvenir, ils sont souvent alarmistes en temps de crise et euphoriques lorsque les marchés sont en hausse. Faites le tri dans les informations qui vous parviennent.
 - Vos proches : si vos proches ne connaissent pas la Bourse, il y a de fortes chances qu'ils vous déconseillent d'investir, ou qu'ils vous disent qu'une crise va vous faire tout perdre. Soyez imperméable à ce genre de remarques, vous savez ce que vous faites.
 - Vous-même : vos émotions ne doivent pas influencer vos décisions. N'achetez (ou ne vendez) pas un titre en fonction de votre ressenti.



Je vous rappelle que l'investissement en Bourse comporte des risques de pertes en capital.

Vous ne devez investir que de l'argent dont vous n'avez pas besoin pour assumer vos charges incompressibles.

Constituez-vous une épargne de sécurité suffisante afin de ne pas mettre en danger l'équilibre de vos finances.

Retrouvez Etreinvesti.com sur les réseaux sociaux pour ne manquer aucune actualité du site :



<https://www.facebook.com/etreinvesti>



<https://twitter.com/etreinvesti>